



Extrait du Sanctuaire Notre-Dame de La Salette

<http://lasalette.cef.fr/Diocese-de-Grenoble-Vienne>

Diocèse de Grenoble - Vienne

- Pour vous accueillir -



Date de mise en ligne : mardi 7 août 2012

Sanctuaire Notre-Dame de La Salette

Le sanctuaire de Notre-Dame de La Salette se trouve dans le diocèse de Grenoble-Vienne dont le territoire correspond au département de l'Isère.

C'est l'évêque de Grenoble de l'époque, Mgr Philibert de Bruillard, qui a reconnu au nom de l'Église l'apparition de la Vierge de La Salette en 1851.

Le sanctuaire de Notre-Dame de La Salette est toujours placé sous la responsabilité de l'évêque de Grenoble-Vienne qui a confié le soin du sanctuaire et l'accueil pastoral des pèlerins à la Congrégation des Missionnaires de Notre-Dame de La Salette.

Quand vous vous rendez à Notre-Dame de La Salette, c'est aussi notre Église diocésaine qui vous accueille.

Notre évêque est Mgr Guy de Kerimel.

Site internet de notre diocèse : www.diocese-grenoble-vienne.fr

Pastorale des jeunes adultes : www.isereanybody.com